

Mons, le 25 novembre 2022

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 29 novembre 2022 :

### **Séance publique**

#### **□ QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE**

- 1.2. Mise en œuvre du nouveau Parcours d'Enseignement Qualifiant (PEQ).- Question de Mme la Conseillère provinciale Ayse AKTAS.
- 1.3. Offre de logements pour nos étudiants sur le territoire carolo.- Question de Mme la Conseillère provinciale Ayse AKTAS.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Président du Conseil provincial  
Armand BOITE**



## **Question orale : La mise en œuvre du nouveau Parcours d'Enseignement Qualifiant (PEQ)**

Monsieur le Gouverneur,  
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,  
Cher.e.s Collègues,  
Monsieur le Directeur général,

La mise en œuvre du nouveau Parcours d'Enseignement Qualifiant soulève un vent de panique au sein des institutions scolaires secondaires.

Pour rappel, dès la prochaine rentrée scolaire, le parcours des élèves dans l'enseignement technique, professionnel et qualifiant sera modifié avec pour objectif de « faire du parcours qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socioprofessionnelle réussie tout en simplifiant son organisation ».

Concrètement, il est demandé aux directions d'écoles d'élaborer, avec leurs équipes éducatives, des référentiels reprenant les 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> secondaires.

En effet, le PEC fait écho à la mise en place du tronc commun renforcé qui est élargit à la 3<sup>ème</sup> année secondaire.

Monsieur le Député, à ce stade, a-t-on déjà mesurer les différents impacts de cette réforme sur l'emploi au niveau de notre enseignement provincial ?

Risquons-nous de perdre des filières au sein de nos établissements provinciaux ?

Et enfin, Monsieur le Député, est-il possible de reporter cette mise en œuvre d'un an plutôt que de précipiter et presser les directions de nos établissements scolaires ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Ayse AKTAS  
Conseillère provinciale.

## **Question orale : L'offre de logements pour nos étudiants sur le territoire carolo**

Monsieur le Gouverneur,  
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,  
Cher.e.s Collègues,  
Monsieur le Directeur général,

Avec le développement à Charleroi du campus universitaire, dont la Province de Hainaut est partenaire, on prévoit une augmentation conséquente du besoin en logements estudiantins.

D'après les chiffres reçus par la Ville de Charleroi, actuellement, environ 1000 kots, tant privés que publics, seraient disponibles pour 1.200 étudiants.

Prochainement, avec le développement du campus au centre-ville, on s'attend à devoir loger jusqu'à 10.000 étudiants. Ce qui revient à dire que les besoins en logements étudiants seront multipliés par 10.

Monsieur le Député, aujourd'hui, les étudiants inscrits dans nos établissements provinciaux peuvent bénéficier de logements gérés par notre institution, communément appelée la Vigie.

À ce stade, pourriez-vous me dire si l'offre de logements actuel tant privée que publique rencontre les besoins de ces derniers ?

Nous serons très vite confrontés à ce problème de besoins supplémentaires en logements de qualité. Il est nécessaire d'envisager, dès aujourd'hui, toutes les pistes afin de faciliter la vie de nos étudiants.

Pourriez-vous me dire s'il y a une réflexion en cours, une stratégie ou encore des pistes afin d'augmenter l'offre de logements en interne ?

La Ville de Charleroi a initié un label pour des kots de qualité qui se nomme « C mon kot » afin de promouvoir un cadre de vie confortable pour les étudiants.

À cet effet, avez-vous été consulté et associé à la réflexion par la Ville de Charleroi ?

Enfin, existe-t-il un service, au sein de notre institution, qui pourrait permettre à nos étudiants d'être informés de l'existence de ces logements portant le « label qualité » ?

Je vous remercie pour toutes vos réponses.

Ayse AKTAS  
Conseillère provinciale